



EXTRAIT DU REGISTRE

VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N°7 :

DECISION MODIFICATIVE N° 2 AU B.P.
2017 (BUDGET PRINCIPAL)

Séance ordinaire du 26 Septembre 2017

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 26 Septembre 2017

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 30

Absent : 0

Excusés : 5

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Joan TARIS, Odile LECLAIRE, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Philippe FARGEON, Nathalie SOARES, Géraldine AUDEBERT, Emilie MACERON-CAZENAVE, Jessica CASTEX, Grégoire REYDIT, Maël FETOUH, Claire LAYAN, Emmanuelle CHOIGNOT, Christine COLIN, Jean-Bernard MARCERON, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Denis QUANCARD (à Bénédicte SALIN), Monique SOULAT (à Didier BLADOU), Bernadette HIRSCH-WEIL (à Philippe FARGEON), Nancy TRAORE (à Agnès FOSSE), Sébastien LABAT (à Thierry VALLEIX)

Absent :

Secrétaire : Alain MARC

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2017

DOSSIER N° 07 : DECISION MODIFICATIVE N° 2 AU B.P. 2017 (BUDGET PRINCIPAL)

RAPPORTEUR : Joan TARIS

Considérant l'état des réalisations du budget de l'exercice 2017, il est proposé d'apporter aux prévisions budgétaires les modifications suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	22 500,00	0,00
TOTAL CHAPITRE 014	Atténuations de produits	-554 848,00	0,00
TOTAL CHAPITRE 73	Impôts et taxes	0,00	51 788,00
TOTAL CHAPITRE 023	Virement à la section d'investissement	584 136,00	0,00
TOTAL CHAPITRE 042	Opérations d'ordre de transfert entre section	584 136,00	584 136,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		635 924,00	635 924,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	- 16 500,00 €	
TOTAL CHAPITRE 204	Subventions d'équipement versées	174 136,00 €	
TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	391 500,00 €	
TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisation en cours	35 000,00 €	
TOTAL CHAPITRE 021	Virements de la section de fonctionnement		584 136,00 €
TOTAL CHAPITRE 040	Opération d'ordre transfert entre sections	584 136,00 €	584 136,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		1 168 272,00 €	1 168 272,00 €

Ainsi,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

VU la délibération du Conseil Municipal du 21 mars 2017 approuvant le budget primitif 2017,

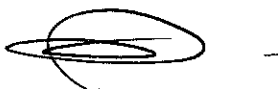
VU la délibération du Conseil Municipal du 20 juin 2017 approuvant la décision modificative N° 1 au budget primitif 2017,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :
34 voix POUR
1 voix CONTRE (M. ALVAREZ)

Article unique : Approuve cette décision modificative n° 2 au budget principal dans les conditions ci-dessus présentées.

Fait et délibéré le 26 septembre 2017

LE MAIRE,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal stroke, positioned above the name Patrick BOBET.

Patrick BOBET

